

Attert, le 25 aout 2023



Chers parents,

C'est avec enthousiasme que les enseignants et moi-même entamons cette nouvelle année scolaire. Nous poursuivrons cette année encore notre projet d'école ainsi que la mise en œuvre du plan de pilotage : place à la lecture et aux livres, projet potager, utilisation des tableaux interactifs, développement des outils numériques, mise en place des classes semi-flexibles.

La réforme de l'enseignement via le Pacte d'excellence ainsi que la mise en place progressive du Tronc commun entraîne plusieurs changements dans notre façon d'enseigner : nouveaux programmes, nouveaux référentiels, gratuité, DAccE, dans une visée de réduction des inégalités scolaires.

En vous remerciant pour la confiance que vous accordez à notre équipe éducative, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes pour une organisation optimale de cette année scolaire.

Cordialement  
Pour l'équipe éducative,

Véronique COLLIN  
Directrice

#### Ø HORAIRE

##### **Lundi – Mardi - Jeudi -Vendredi :**

**Début des cours :** 8h30 **Sortie des classes :** 12h20

**Reprise des cours :** 13h40 **Fin des cours :** 15h35

**Mercredi :** **début des cours :** 8h30 **Sortie des classes :** 11h30

Par respect pour les élèves et les enseignants, **il est important que les enfants soient ponctuels.**

#### Ø SECURISATION DE L'ECOLE.

Comme l'an passé, l'accès à l'école fonctionne avec une sécurisation de la porte d'entrée (côté cour). Cette porte sera désormais fermée **automatiquement**. Merci donc de bien vouloir **respecter au maximum les horaires habituels des cours (8h50 au plus tard en maternelle, 8h30 en primaire)** pour accéder à l'intérieur de l'établissement. En cas d'arrivée tardive, il vous faudra utiliser le visiophone pour demander l'ouverture de la porte.

Concernant **l'accueil extrascolaire**, nous vous demandons d'y accéder tant le matin qu'en fin de journée **par la porte de secours de la salle de gymnastique** (sauf si les enfants sont dans la cour de récréation bien entendu). Cette entrée est également sécurisée et il est nécessaire de sonner au visiophone pour accéder à l'accueil extrascolaire.

## Ø ACCES AU COMPLEXE SCOLAIRE

L'accès à l'école est strictement interdit après la classe comme aux jours de congé ou de vacances. En fin de journée, aucun enfant n'est autorisé à rejoindre ceux qui sont inscrits à la garderie. Il est demandé aux enfants de ne pas être présents dans la cour **avant 8h15 le matin** (sauf la garderie) et **avant 13h25** l'après-midi (sauf ceux qui restent à midi).

Pour des raisons évidentes de sécurité, de mobilité et de respect de la propriété de chacun, l'accès à l'école pour les enfants venant en voiture doit se faire obligatoirement via le chemin piéton, et ce au départ des parkings avoisinant le Cothurne ou le bureau de Poste. Seuls les enfants venant à pied (ou à vélo) à l'école peuvent accéder au complexe scolaire via l'escalier extérieur de la rue des Potiers. Le parking « enseignants » devant l'école, ainsi que les devantures des riverains ne doivent donc pas devenir une zone de déchargement !

- ✓ **L'accès à l'école en voiture par la rue des Potiers est totalement interdit entre 7h45 et 16h30.**

## Ø FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Une fiche pré-remplie pour chaque élève vous sera remise. Merci de bien vouloir la vérifier le compléter si nécessaire. Pour faciliter le traitement de ces infos, **merci de bien vouloir surligner en fluo les modifications par rapport à l'année dernière.**

Si vous choisissez cette option, **certains documents seront envoyés uniquement par mail afin d'éviter tout gaspillage de papier.** Toutefois, **lorsqu'un document est à compléter,** il vous sera toujours remis en version papier également pour que vous n'ayez pas à l'imprimer. Merci de remettre cette fiche à chaque titulaire **pour ce vendredi 1 septembre.**

## Ø SECURITE

**Un adulte (parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire.** Il en va de même pour les enfants de primaire qui n'ont pas l'autorisation de quitter seuls l'école. Ceux-ci doivent attendre l'adulte responsable à l'endroit qui leur sera précisé (sous le préau).

## Ø REPAS

Toutes les explications utiles ont été envoyées par mail et sont disponibles sur le site de l'école <https://www.ecoleattert-be.com/documents-utiles-I>. L'organisation des repas est prise en charge désormais par le service communal, pour toute question, merci de contacter madame Glouden au 063/ 500 100.

**Prix des repas :** repas chaud maternelle 5,37 €, repas chaud primaire 5,50 €, potage 1,96 €, tartines 0,25 €.

## Ø REUNIONS

En ce début d'année, différentes réunions seront organisées en maternelle comme en primaire (nouveau cycle ou titulaire) afin de présenter l'organisation de l'année et répondre à toutes vos questions.

Voici l'horaire de ces rencontres qui se dérouleront à chaque fois **dans les classes**.

**Maternelles :**

- lundi 11/09 madame Christine à 19h00 et madame Nancy à 20h00

- mardi 12/09 madame Bénédicte à 19h00

**Primaires :**

**P1** : mardi 19 septembre 19h00 chez madame Laurence

**P3** : mardi 19 septembre 20h00 chez madame Chloé

**P5** : mardi 19 septembre 20h00 chez monsieur François-Xavier

Ø ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le service « Les enfants d'abord » est **organisé par la commune d'Attert**. Les élèves y sont donc pris en charge chaque jour de 7h15 à 8h15 et de 15h45 à **18h30**. Le mercredi de 11h30 à **17h30**.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'équipe des accueillantes, ou auprès de Mme Thieltgen au 063 / 24 27 85

Ø DEPLACEMENT EN BUS TEC

Un responsable des TEC ligne scolaire nous demande de rappeler la nécessité de **prévoir qu'un adulte (parent ou autre) soit présent pour récupérer les jeunes enfants au bus en fin de journée**.

Ø ESTIMATION DES FRAIS et DECOMPTES PERIODIQUES

Comme nous l'impose l'article 100 du Décret Missions, une estimation du montant des frais réclamés durant l'année vous est fournie à titre d'information. Il s'agit donc bien d'un tableau **d'informations prévisionnelles** et il est tout à fait possible que les montants indiqués soient légèrement adaptés, ou que l'un ou l'autre frais supplémentaire vous soit réclamé en fonction des activités ou projets de l'école.

D'autre part, nous vous ferons parvenir durant l'année **des décomptes périodiques** reprenant les frais dûs. Il est à noter que l'obligation de remettre un décompte périodique ne concerne pas le temps extra-scolaire.

Estimation des frais pour l'année scolaire 2023-2024		
Obligatoire	Services aux parents/ facultatifs	Estimation
Activités culturelles ou sportives ( maison de la culture, planète mômes, ...)		+/- 20€
Classes de montagne primaire solde		143 € (1 enfant), 201 € (2 enfants), 369 € (3 enfants)
Journée d'excursion (maternelle)		+/- 25 €
	Photos	+/- 13€
	Abonnements livres (primaire)	Entre 35 et 50 euros

Nous ne pouvons plus accepter d'argent liquide qui transiterait par les élèves. Nous vous demandons donc d'utiliser le compte **BE 28 -0682 4559 3620** en mentionnant le nom de l'enfant – sa classe – le nom de l'activité, pour tout versement.

ATTENTION : le compte REPAS BE64 0882 8246 9752 sera désactivé.

## A l'école maternelle ...

### Ø COMPOSITION des CLASSES

1) **Accueil + M1** : Mme Bénédicte et Mme Alexandra (puéricultrice)

2) **M2+M3** : Madame Nancy

3) **M2+M3** : Madame Christine

Psychomotricité : Mme Cathy Goosse et madame Clémentine Buchet (M0 et M1)

### Ø QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES

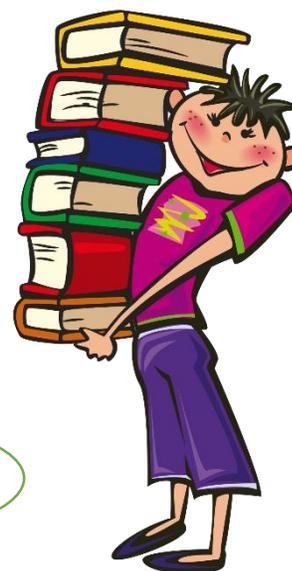
- N'oubliez-pas d'écrire lisiblement **le prénom de votre enfant sur tous ses effets** (sans oublier écharpe – bonnet - casquette - boîte à tartines ...)
- Lors de la sortie des classes à 12h20 (11h30 le mercredi) et/ou 15h35, **un adulte** (parent ou personne autorisée) doit venir prendre en charge chaque enfant de maternelle auprès de sa titulaire.
- Merci de veiller à ce que **les jouets de la maison restent à la maison !**
- La période de « jeux libres » de 8h30 à 9h est un moment important pour passer en douceur de la maison à l'école. **A 9h comme à 13h40**, le train des activités démarre ... merci de veiller à ce que chaque enfant soit présent en classe **au plus tard à 8h50 !**
- Pour éviter tout gaspillage et protéger notre environnement, *nous vous demandons de ne plus apporter de berlingots ou de canettes à l'école, mais bien une gourde (bien hermétique) avec le contenu souhaité (de l'eau idéalement).*
- La collation est nécessaire **uniquement pour la matinée** et doit être adaptée à l'appétit de votre enfant. L'enfant pourra bien entendu boire dans sa gourde l'après-midi également. Une petite collation pour le goûter peut toutefois être prévue pour les enfants qui restent à l'accueil extrascolaire après l'école. Nous insistons également sur

- l'apport de collations saines telles que fruits (épluchés par vos soins), légumes, laitages, biscuits secs ... dans la mesure du possible.
- Si votre enfant n'est pas parfaitement propre, il est important que les efforts fournis à l'école soient complémentaires aux démarches mises en place à la maison. N'hésitez donc pas à rencontrer l'enseignante ou la puéricultrice à ce sujet.
  - En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, grippe, varicelle, symptômes Covid ...) ou de poux, vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école. **Une prescription médicale est indispensable** pour que l'enseignant puisse éventuellement administrer une médication à l'école.
  - La fréquentation régulière de l'école maternelle également est importante.

**L'obligation scolaire débute maintenant à l'âge de 5 ans, elle concerne donc tous les enfants nés en 2018.**

#### Ø L'EQUIPEMENT du PARFAIT PETIT ECOLIER !

- ✓ **Pour les enfants qui font encore la sieste (M0-M1)** : un oreiller **avec taie** et une couverture, doudou si nécessaire
- ✓ **Pour les enfants qui portent encore des langes** : un paquet de réserve **avec velcros**
- ✓ 2 tenues vestimentaires **complètes** de rechange en cas de petits accidents (M0-M1) : paires de chaussettes, sous-vêtements, pantalons, t-shirts, pulls
- ✓ 1 paquet de lingettes (M0-M1)
- ✓ Une paire de pantoufles (M0-M1)
- ✓ 2 boîtes de mouchoirs en papier
- ✓ 1 paire de pantoufles de gymnastique
- ✓ 1 tablier à longues manches ou vieille chemise (pour les activités artistiques)
- ✓ 1 boîte pour la collation et une gourde pour la boisson



Merci de noter le prénom de votre enfant sur **chacun**

de ses effets personnels.

## A l'école primaire ...

### Ø COMPOSITION des CLASSES

**P1**: Mme Laurence Boelen et madame Justine Neuberg (6 périodes)

**P2**: Mme Sylvie Corman

**P3**: Mme Chloé Meire et madame Coralie Courtois (6 périodes)

**P4**: Mme Corine Bartholemy et madame Justine Neuberg (6 périodes)

**P5**: Mr François-Xavier Dewalque

**P6**: Mme Isabelle Pajot et madame Noor Pierre

**Mesdames Justine Neuberg et Julie Laviolette assureront également des cours lors de dédoublement de classes ou remédiation.**

- Les cours d'allemand : M. Anthony Lawal (P1 à P2), Mme Laurence Hardy (P3 et P4) et Mme Murielle Honoré (P5 et P6)
- Les cours de gymnastique : Mme Delphine Bilocq
- Les cours de religion catholique : Mme Maryline Asselborn
- Les cours de morale : Mesdames Putz, Neyens et Grogna
- Les cours de citoyenneté : Madame Audrey Blanjean , madame Alexandra Robbe ,madame Sophie Fautré.

A partir de cette rentrée scolaire, 2 heures officielles de seconde langue sont organisées pour les élèves de P3 et de P4 dans le cadre de la mise en œuvre du Tronc Commun. Des heures d'accompagnement personnalisé sont également organisées de la P1 à la P4, heures pendant lesquelles 2 enseignants travaillent ensemble pour une même classe (plus d'informations lors des réunions de classe).

Ø **JOURNAL DE CLASSE** : il est un lien entre les parents et l'école, merci de le lire et **le signer chaque jour.**

### Ø ABSENCES

En primaire, **toutes les absences sont à justifier par écrit au plus vite** en utilisant obligatoirement le document ci-joint (à remettre **au titulaire**). Un emplacement y est réservé afin de coller le certificat médical ou l'attestation. Les seuls motifs légaux sont la maladie, les difficultés occasionnelles de déplacement ou un décès dans la famille. Merci de prévenir également la direction par téléphone avant 9h00.

Le justificatif est également téléchargeable sur le site de l'école.

### Ø EDUCATION PHYSIQUE

Les enfants des classes primaires doivent être en possession d'une **tenue adéquate** : short, tee-shirt ou jogging et chaussures de sport, le tout contenu dans un sac en toile. Chaque enfant rapportera son sac à la maison après le dernier cours de la semaine pour que les vêtements soient lessivés. En cas de beau temps, les cours se donnent en extérieur, merci de prévoir une tenue adéquate.

## Ø EVALUATIONS

Un bulletin reprenant un bilan des apprentissages sera remis aux élèves de primaire **le jeudi 14/12, le jeudi 18/04 et le vendredi 05/07**. Une rencontre parents-enseignants (primaire) sera proposée début décembre et fin juin. L'ensemble de l'équipe éducative reste bien entendu à votre écoute tout au long de l'année et n'hésitera pas à proposer une ou plusieurs réunions complémentaires si nécessaire, et ce pour suivre au mieux l'évolution de certains enfants. Une épreuve externe sera à nouveau proposée à tous les élèves de 2ème, 4ème et 6ème (CEB) à la fin du mois de juin.

## Ø VIGILANCE nouvelles technologies de communication & réseaux sociaux

Depuis quelques années, nous observons chez les aînés de nos élèves un nombre croissant de problèmes relationnels qui naissent et se développent bien au-delà des murs de l'établissement. Les nouvelles technologies (Instagram, Facebook, Messenger ou autres réseaux sociaux) **sont ici particulièrement en cause** ! Il va de soi que tous les problèmes initiés ou attisés sur le net ressurgissent bien entendu le lendemain à l'école. Ils sont souvent très déstabilisants pour les élèves impliqués et perturbent inévitablement le bon déroulement des apprentissages. Nous nous permettons donc de vous **inciter à beaucoup de vigilance (voire de surveillance) à la maison quant à l'utilisation des réseaux sociaux et technologies de communication par vos enfants**. Nous allons de notre côté continuer à mettre en avant la prévention, le dialogue, les valeurs fondamentales et le respect de l'autre à l'école, notamment pas la mise en place de zones dans la cour et de cercles de parole dans les classes.

- **Photos de première primaire** : lors de cette première semaine de cours, un correspondant de « L'avenir » viendra dans nos écoles réaliser la traditionnelle photo pour l'album à paraître mi- septembre.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur la photo, merci de me le **signaler par écrit** (mail).

## Ø CLASSES de montagne pour les primaires

Cette année les élèves de primaire (de P1 à P6) se rendront pour 5 jours, **du 16 au 20 octobre**, en classes de montagne au centre « Les jonquilles » à Xonrupt.

Nous vous tiendrons au courant très vite pour tous les derniers détails pratiques.

La somme qui vous sera demandée comme solde du paiement est adaptée en fonction du bénéfice réalisé par la vente de bulbes au printemps dernier.

